

➤ **Présents :**

**Administration :** M.Mauny (DASEN 34), Mme Troadec-Gerones (DAASEN), Mme Masneuf (Secrétaire Générale de l'Hérault), Mr Munier (chef du Service des Moyens d'Enseignement de l'Hérault), Mr Capdeville (SME).

**OS :** FO, SNALC, SNES, SUD, UNSA.

➤ **Présentation de M. le DASEN :**

8,6 ETP en supplément sur le 34. Nous sommes en mesure d'afficher 39 fermetures (8 postes occupés et 31 vacants) et 20 ouvertures. Le solde est donc de -19 postes.

Au total, 2750 postes implantés à la rentrée 2021.

131 sont des postes partagés soit moins de 5% du volume, et c'est le même nombre que l'an dernier. Sur les 20 postes créés, 1 seul est à complément de service. Les BMP représentent 43 ETP (contre 71 l'an dernier), soit 2000h en tout.

A prévoir : l'implantation de berceaux stagiaires avec deux types de stagiaires l'an prochain (les « classiques » à 9h et les contractants à 6h).

➤ **Dialogue avec les OS :**

Les OS indiquent qu'elles apprécient que 3 fermetures soient annulées mais que c'est bien peu au regard des propositions faites en GT. Pour le bien des élèves et le bon fonctionnement des collèges, le maximum de postes implantés est demandé. Cela reste insuffisant.

Elles rappellent le contexte des 39 suppressions de postes ; dans le même temps, notre département devra accueillir 420 élèves supplémentaires dans les collèges ! Elles dénoncent l'augmentation des HSA, qui mettent en péril ces postes et génèrent des CSD.

Pour rappel en 2019 notre département comptait 57 postes à CSD, 33 l'an dernier et 120 cette année ! Le tableau est bien différent de ce qui a été annoncé en introduction...

M. le DASEN reconnaît une augmentation des postes partagés. Il explique que les chiffres donnés concernaient les postes qui évoluent (dont le CSD augmente / diminue / ...) et c'est ce nombre qui est stable. Au vu des chiffres (rapport dotation et nombre de fermetures), le DASEN explique qu'il y a eu un travail important des services pour minimiser l'impact RH.

Les trois mesures de carte revues suite au GT:

- Paul Emile Victor : LC maintenu avec complément sur Montpellier (Gérard Philippe pour 8h), la collègue habitant Montpellier.
- EPS Jean Moulin Sète maintenu avec complément à Mèze.
- Physique Chimie à Sérignan non supprimé avec complément à Kraft Béziers.

Pour les autres propositions faites en GT, les postes ont semblé non pérennes / ou dépendant de temps partiels dans la discipline.

Le CTSD se tient aujourd'hui mais le travail continue jusqu'à la rentrée prochaine. Des impacts dus aux ajustements sont à prévoir.

Question de l'implantation des ULIS ? Le DASEN indique que la répartition par département sera communiquée au CTA du 24/03. L'indicateur utilisé pour implanter les ULIS est le nombre d'élèves ULIS pour 1000 élèves => le 34 est déficitaire, plus que les autres départements, et bénéficiera donc d'ouvertures.

→ Situations particulières :

- **Lettres Classiques à la Grande Motte** = 3h de besoins.

M. le DASEN répond qu'il y a un poste de LM avec certification sur l'établissement. De plus, établissement avec une diminution du nombre d'élèves et des fermetures dans le 1er degré. Le DASEN a mené une audience avec des personnels inquiets quant à l'avenir du collège (inquiétude sur les postes / pérennité collège). Il y a un intérêt à maintenir des enseignements comme LCA ou autres. Le SNALC fait remarquer que sans un titulaire LC (un poste LC), on sait que les LCA sont vouées à disparaître.

- **Le Crès** : 14.5h de BMP en lettres + berceau stagiaire 9h.

DASEN : les stagiaires doivent être proches des lieux de formation ou de résidence mais pour les contractants près du lieu de formation car plus de formations et parfois dans la même journée ils vont faire cours + formations.

Le SNALC indique qu'il préférerait voir les berceaux implantés sur des besoins de 8/10h et non au-delà, pour ne pas neutraliser de création de poste.

- **Clémence Royer en mathématiques** : attribution de 6h en mathématiques pour AED pré-pro. La circulaire ne prévoit pas que des classes en responsabilité sont données à l'année. De plus, Mme la secrétaire générale a été claire en CTA : pas de classe en responsabilité.

Le DASEN rétorque que cela n'a pas été dit en ces termes. Même sans AED pré-pro, le poste aurait été supprimé. 3ème année : prennent en responsabilité des élèves. La question est-elle celle de la charge de travail ?

Le SNALC précise qu'il est contre le fait que ces 6h soit prises sur les DHG. De plus le texte de la circulaire est clair. Les OS sont unanimes : pas de temps complet dans les activités proposées. Classe en responsabilité = rôle de stagiaire. Les AED en pré-pro n'ont pas le concours, et la charge de travail est énorme. Pas dans l'intérêt des élèves, ni de celui des personnels.

De plus, les 6HP attribuées pour l'AED pré-pro impacte d'autres disciplines = poste de technologie supprimé alors que gros BMP en parallèle. Ces 6 HP auraient pu sauver ce poste, d'autant que tous les groupes existants ont été supprimés...

Cela a des conséquences à Cl. Royer, mais aussi à Croix d'Argent et dans d'autres établissements où les équipes ont dû placer un maximum d'heures en maths pour éviter qu'un titulaire ne fasse un complément de service ailleurs. Des collègues qui avaient accepté d'être tuteurs se sentent floués car il avait été promis qu'il n'y aurait pas d'impact DGH.

Ce dispositif entraîne des tensions et malgré toute la bienveillance des collègues, les AED pré-pro se sentent dans une situation compliquée.

Le DASEN répond qu'il y a plusieurs interprétations du texte (le « notamment » suppose d'autres possibilités). L'objectif est de diversifier les parcours.

L'administration sera vigilante dans ces établissements au moment de la DG finale.

- **Cazouls les Béziers => poste en maths**. Volonté de l'équipe de ne plus accueillir de stagiaire mais d'une implantation de poste. L'administration indique qu'il sera à priori au mouvement.

- **Olargues** : **suppression en maths** d'un poste occupé. 1 seul enseignant en poste temps plein dans ce collège = vie pédagogique complexe.

DASEN : unité pédagogique de proximité, rattaché à ST Pons et possible de construire les services en prenant en considération ces deux structures. C'est une UPP et non un collège.

- **Vendres, EPS** : pour le moment rien à faire. 4 chaires et HSA = 6 donc total obligatoire non atteint. Cela coûte beaucoup d'HP... Dans balance départementale, c'est complexe.

Plusieurs OS rappellent que les collègues ne veulent pas tous des HSA : classes en plus, réunions en plus, élèves en plus.

Le DASEN rétorque que c'est une généralisation et que beaucoup d'enseignants souhaitent des HSA. Tous ne sont pas en souffrance.

Le SNALC insiste et redit que beaucoup aussi n'en veulent pas. Sur l'exemple de Vendres : en EPS, une classe de + c'est 3h (et non 2). Donc cette moyenne de 2h/classe ne tient pas sauf si l'on met plusieurs professeurs sur une classe ce qui est souvent refusé par les équipes. Dans de nombreux cas, il risque d'y avoir des blocages et les services vont avoir à gérer des BMP de 1/2/3h... Nous rappellerons aux collègues qu'au-delà de 2h, ils peuvent refuser.

- **Lodève** : 3h d'occitan seulement, ce n'est pas conforme. Normalement c'est 4h (convention cadre). Le DASEN regardera aux ajustements pour l'heure manquante.

- **Henri IV Béziers, technologie** : le poste est occupé mais le collègue fait l'intégralité de son service en NSI côté lycée. Il faudrait créer le poste côté lycée et passer celui-ci au mouvement.

DASEN : impossible de passer le poste au mouvement pour l'heure.

- **Croix d'argent**, 2 stagiaires en physique-chimie ; plusieurs OS trouvent cette situation non satisfaisante, surtout au regard des difficultés de l'établissement.

DASEN : cela reste en l'état car les stagiaires doivent être près du lieu de formation + pas en REP.

- **Technologie à Sète**. Cette discipline est sinistrée dans ce secteur, avec la problématique des EIST qui n'impliquent pas toujours la technologie, mettant les collègues en difficulté dans ce contexte de baisse des dotations.

Le DASEN répond que pour l'EIST, c'est une question à adresser à l'inspection. Pour les postes sur Sète, secteur qui se dépeuple.

**VOTE : 10 CONTRE => repli le 23/03 14h.**

#### ➤ Questions diverses :

- AESH référent ? non, pas de recrutement. Plutôt AESH tutorat. Missions avec décharge. Proximité privilégiée. Désaccord profond du SNALC.  
DASEN : ce sont des volontaires. SNALC : sans statut et sans rémunération... Besoin de clarification des missions (mission ne correspond pas à ce qui est annoncé, des missions de référent leur sont confiées). DASEN : si l'AESH ne s'y retrouve pas, on peut le repasser à temps plein devant élèves (NDLR : comme si les temps pleins étaient monnaie courante chez les AESH)
- AED pré pro : 10 situations = 60 HP. Quid de l'année prochaine ? lorsque le dispositif sera élargi aux Lettres Modernes et à l'Anglais ?
- Crise sanitaire ; état des lieux et test ?

Tests salivaires = 28 ETP médiateurs en cours de recrutement (entretiens en cours jusqu'à aujourd'hui, 325 candidatures). Campagne tests itératifs mais surtout ciblage par entrée données ARS et Préfet (Béziers / Lunel / Pays de l'Or). Les tests sont salivaires dans le 1er degré / Anti-géniques dans 2nd. Auto-prélèvements bientôt pour les plus grands.

De plus réactivité suite à quelques cas signalés. 1800 tests par semaine (élèves et adultes confondus). Auto-prélèvement va permettre de monter en puissance.

DASEN : augmentations mais relatives au regard du volume des élèves. Cependant , le taux d' incidence augmente sur Lunel et Béziers, intra-muros Mtp, Florensac... Cela reste localisé. Le variant sud-africain est présent.

Pouzzoles : fermeture prononcée pour 7 jours. Le DASEN alerte sur le temps de repas et pauses méridiennes. Contacts tracing montre que ces temps engendrent des cas contacts chez les personnels. Données croisées avec ARS. En accord avec ARS fermeture de classe / école (si classe, cette décision relève du DASEN ; si école, Préfet doit valider). 6 courriers différents rédigés que la DSDEN envoie aux directeurs pour les aider dans l'information aux parents. Cette école de 4 classes a été fermée.

Classes fermées : 49 mais nouveau bilan avant CTSD dont il n'a pas eu le temps de prendre connaissance.

- Collège de Maraussan : quels impacts sur la carte scolaire ?  
DASEN : 2022 collège de port Marianne Mtp / Juvignac en 2024 / Collège Maraussan 2024. Un travail de sectorisation va être fait car le collège de Maraussan a vocation à désengorger Béziers dont Henri IV (mais aussi Aubrac...). Un échange sera organisé avec le conseil départemental pour Maraussan, mais en temps et heure.

## **CTSD de repli - 22 mars 2021**

### **Administration : Mr MAUNY, Mr MUNIER, Mme MASNEUF**

M. le DASEN indique qu'il soumettra au vote la même proposition qu'en CTSD initial.

Pour information, les ajustements faits :

- 3 HSA en HP au collège de Florensac ce qui évite CSD 3h.
- Jean Moulin 6HSA en HP pour éviter fermeture en EPS
- Poussan au vu du volume temps partiel important : 4 HSA en HP.
- Montpellier Joffre pour éviter CSD en SVT : 5 HSA transformés en HP.

Les services continuent à travailler pour d'éventuels ajustements en fin d'année scolaire.

Les OS demandent un plan d'urgence pour l'Hérault et la façon dont les 400h abordées lors de l'audience seront utilisées.

DASEN : souligne le travail des services pour ne pas avoir trop de CSD et ne rejoint pas le descriptif « catastrophique » des OS. Plan d'urgence : pas à son niveau. Un peu moins de 400h en réserve pour faire les ajustements nécessaires : seront utilisées progressivement, d'abord en régularisation d'heures statutaires faites après le mouvement. A cette période, on aura aussi des indications plus fiables sur les flux d'élèves dans certaines zones.

Les OS indiquent que les collègues ne sont pas rassurés, cela tombe au compte-goutte.

DASEN : modalités de transfert utilisées pour le moment. Attente nécessaire. Tous les ans c'est pareil. C'est une gestion raisonnée et raisonnable de conserver un peu de moyens pour les ouvertures de classe par exemple.

**Vote : 9 CONTRE.**

